

6 Questions aux candidats sur la Politique cycliste à Fontenay-sous-Bois

Question 1 : stationnement vélos :

a) Pensez-vous augmenter de manière significative le nombre de parkings vélos ?
Les deux sites autour des gares doivent être totalement réhabilités et inclure une station Velib' et une capacité d'accueil de 150 vélos pour chacun des sites.

Dans les rues commerçantes, bd de Verdun, rue Dalayrac, place du Général Leclerc, des emplacements de parkings à vélo devront être implantés (capacité d'accueil 12 vélos).

b) Que pensez-vous de parkings vélos sécurisés dans certains quartiers ?
Cette idée doit être négociée avec les bailleurs sociaux dans le cadre d'une négociation générale de réhabilitation des environnements de chaque résidence.

c) Vous engagez-vous pour faire appliquer les règlements d'urbanisme visant à imposer une surface minimale pour des locaux spécifiquement destinés aux vélos dans les immeubles neufs ?
Nous avons prévu de revoir entièrement le P.L.U. actuel -rappel : nous avons voté contre- permettant ainsi d'introduire cette idée dans les constructions d'immeubles neufs.

Question 2 : itinéraires cyclables nord/sud et est/ouest:

Oui, mais il faut aller plus loin. Il s'agit de travailler également en intercommunalité pour établir une cohérence des pistes cyclables avec les villes voisines.

Question 3 : principe du double sens (ou contre-sens) cyclable* :

Avoir de façon très spécifique en fonction des rues (et du schéma directeur évoqué à la question précédente). Dans votre exemple de la rue Notre-Dame, les cyclistes peuvent circuler en double sens mais pas les 2 roues motorisés et à la condition que la signalétique permette de sécuriser les cyclistes qui remontent la rue Notre-Dame.

Question 4 : Limitation de vitesse :

Oui avec la mise en place de panneaux d'analyse de vitesse qui avertissent le conducteur de sa vitesse réelle.

Question 5 : Vélib à Fontenay :

Nous avons déjà indiqué dans notre programme disponible sur www.ensemble-pour-fontenay.fr que nous sommes favorables au Vélib' à Fontenay en accord avec le Vélib' parisien pour assurer une cohérence d'utilisation.

Question 6 : Etes-vous prêt à subventionner l'acquisition de vélos électriques ?

Oui car la spécificité de Fontenay est d'être une colline !
Des vélos électriques en Vélib' permettent aux personnes moins sportives d'affronter les côtes de Fontenay ce qui facilite la communication entre les quartiers.